



Collège nature



dispositif de sensibilisation des collégiens à la nature



2023 - 2024



Sommaire

Le dispositif

▪ L'objectif	2
▪ Les missions	3
▪ La candidature	3
▪ Les structures animatrices	4
▪ Les séances proposées	4
▪ Le choix de l'ENS	4
▪ Le lien avec le label E3D	5
▪ L'évaluation	5
▪ La participation financière du Département	6
▪ La Commission de sélection au dispositif	6
▪ Les échéances	7

Le concours

▪ L'objectif	8
▪ Les trophées	8
▪ Les modalités de participation	9
▪ La sélection des lauréats au concours	9
▪ La participation financière du Département	10
▪ Les échéances	10

Pour aller plus loin

Annexes

1 - Fiche candidature Mission	12
2 - Les fiches Espaces naturels sensibles	18
3 - Fiche d'évaluation	31
4 - Démarche Aire Terrestre Éducative	35

DISPOSITIF ET CONCOURS « Collège Nature »

La Direction de l'eau, de l'environnement et de l'agriculture et la Direction des collèges, de l'éducation et de la jeunesse du Département de Seine-et-Marne en lien avec la Direction des services départementaux de l'Education nationale de Seine-et-Marne proposent le dispositif « Collège Nature ».

Celui-ci s'inscrit dans le cadre de l'axe 2 du « Parcours Collégien » mis en place par le Département : « le collégien citoyen : ouverture sur son environnement ».

Ce dispositif vise à sensibiliser les collégiens à la nature et à favoriser la découverte des sites naturels constituant leur cadre de vie, en particulier les espaces naturels sensibles. Il permet aussi d'appréhender les relations entre l'Homme et son environnement. Il repose sur un accompagnement technique d'un projet de classe mené par l'équipe pédagogique des professeurs. Il permet de participer au concours « Collège Nature ».



Département de Seine-et-Marne
Direction de l'eau, de l'environnement et de l'agriculture
Service Sites et réseaux naturels
environnement@departement77.fr
01 64 14 76 49

L'objectif

Le dispositif s'articule autour de thèmes naturalistes (*annexe 1 : p.17*) et se déroule sur trois séances tout au long de l'année. Une des séances comprend la découverte d'un Espace naturel sensible (ENS) départemental ou communal ouvert au public (*annexe 2*). Le projet de classe des professeurs sera agrémenté des interventions naturalistes.

L'objectif est d'amener les élèves à réfléchir sur l'impact des comportements de l'Homme sur son environnement dans la mesure où on ne protège que ce qu'on connaît et notamment de :

- découvrir le patrimoine naturel proche et de façon active,
- découvrir et comprendre les fonctionnalités des milieux naturels (services rendus,...),
- prendre conscience de la fragilité des milieux : l'intérêt de les préserver, de les gérer...
- être acteur : adopter une attitude citoyenne, respecter le vivant.

Le dispositif s'intègre à un projet de classe développé par l'équipe pédagogique. Il vise également à favoriser l'implication active des élèves dans la découverte de la nature.

Il s'adresse aux établissements scolaires du second degré, cycles 3 et 4.

Sensibiliser les collégiens à la nature



Les missions

Trois niveaux d'approche de la nature sont proposés aux professeurs sous forme de « Mission » : de la découverte de la biodiversité à l'expertise.



« Mission découvrir »

L'équipe pédagogique souhaite faire découvrir aux collégiens la nature dans les espaces verts du collège ou à proximité de l'établissement.



« Mission comprendre »

Le projet de classe propose aux élèves d'aller plus loin dans la connaissance de la biodiversité. Cette mission propose d'observer, de comprendre les phénomènes et d'approfondir les connaissances.



« Mission agir »

Le but de cette mission est d'accompagner les enseignants dans la réalisation d'un projet éco-citoyen en faveur de la biodiversité par exemple un projet de désimperméabilisation de la cour ou création d'une aire terrestre éducative (*annexe 4*).

La candidature

Les professeurs remplissent la fiche Mission (*annexe 1*) et la transmettent au Département. L'ensemble du projet devra être validé par le chef d'établissement après avis du Conseil d'administration du collège.

Des ateliers de découverte du dispositif sont proposés aux professeurs en amont de l'inscription :

- une visioconférence de présentation du dispositif dans sa globalité
- un atelier sur un espace naturel sensible : les professeurs rencontrent des animateurs et découvrent les différentes thématiques.

POUR LES PROFESSEURS

ATELIERS « DÉCOUVERTE DU DISPOSITIF »

Atelier Visioconférence

Mercredi 15 mars : 14h à 15h

Ateliers sur ENS : 14h à 16h

Butte de Montassis : Mercredi 29 mars

Marais d'Episy : Mercredi 12 avril

Inscription

01 64 14 76 49

environnement@departement77.fr

Les structures animatrices

Les structures naturalistes animatrices sont les suivantes : l'association Seine-et-Marne Environnement (SEME), le Conservatoire Botanique national du Bassin Parisien (CBNBP) du Muséum national d'Histoire naturelle, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), l'Association pour la Valorisation des Espaces Naturels du Grand Voyeux (AVEN), l'Association Naturaliste de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau (ANVL) et le Parc Naturel Régional du Gâtinais français (qui intervient uniquement sur son secteur géographique).



AGIR pour la BIODIVERSITÉ
ILE-DE-FRANCE



Une réunion sera organisée en début d'année scolaire entre l'équipe pédagogique, la structure animatrice et le Département. A la suite de celle-ci, un compte rendu sera transmis par le naturaliste indiquant les dates, heures et contenus des interventions.

Les séances proposées

Trois séances sont proposées :

- **Séance 1** : en classe et/ ou sur un site naturel de proximité
- **Séance 2** : en classe et/ ou sur un site naturel de proximité
- **Séance 3** : découverte d'un ENS

La durée d'une **séance en classe** est de **2h** au minimum.

La durée de **l'animation sur l'ENS** est d'une **demi-journée** au minimum.

Le choix de l'ENS

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) de la Seine-et-Marne sont présentés dans « Les fiches Espaces naturels sensibles » (*annexe 2*)

1 Le bois de la Barre	6 Le bois des Palis	11 La Rivière	16 Le marais de Cercanceaux	ENS départementaux
2 Le bois de Doue	7 Le Carreau Franc	12 Le marais d'Episy	17 Le parc de Livry	
3 Les Bordes Chalonges	8 La prairie Clemenceau	13 Les Basses Godernes	18 Le bois de La Rochette	
4 La Plaine de Sorques	9 Les îles de l'Orvanne	14 Le val du Haut Morin	19 Le tuf de La Celle	
5 La prairie Malécot	10 Le chemin des roses	15 La frayère du marais	20 Le bois de la Bergette	
				21 La butte de Montassis
				22 Les Olivettes

ENS communaux

-  La platière de Meun
-  La prairie Gandelles
-  Le domaine de Raymond Sachot
-  La vallée du Nébourg
-  La vallée du Fusain

Le lien avec le label E3D

Le label « Etablissement en démarche globale de développement durable » (E3D), porté par l'éducation nationale, reconnaît et valorise les établissements engagés dans une démarche globale c'est-à-dire avec un projet de développement durable fondé sur une continuité entre enseignements, vie scolaire, gestion/maintenance de la structure et ouverture sur l'extérieur grâce au développement de partenariats, notamment avec les acteurs territoriaux tels que le Département de Seine-et-Marne.



Les collèges bénéficiant du dispositif « Collège Nature » sont invités à demander la labellisation E3D durant la même année scolaire, s'ils ne sont pas encore labellisés. Les collèges qui sont déjà labellisés E3D peuvent déposer un nouveau dossier de candidature s'ils estiment avoir progressé dans leur démarche globale (en vue d'obtenir le label E3D au niveau 2 ou 3).

Le dispositif « Collège Nature » contribue pleinement à de nombreux objectifs de développement durable ODD4 (éducation), ODD6 (eau propre), ODD13 (changement climatique), ODD14 (vie aquatique et zones humides), ODD15 (vie terrestre et biodiversité) et ODD17 (partenariat territorial).



L'évaluation

A l'issue des interventions, il est proposé aux professeurs de remplir une fiche d'évaluation du dispositif (*annexe 3*).

La participation financière du Département

Le Département prend en charge les interventions des structures animatrices dans la limite de 3 séances par classe. Il participe également au financement d'une partie du transport entre l'établissement et l'ENS à hauteur de 500 € maximum et dans la limite de la somme dépensée. La réservation du bus et le paiement du transporteur seront réalisés directement par le collège.

La participation sera versée au collège, après réception de la facture acquittée. Les factures devront parvenir au Département mi-septembre au plus tard.

Par ailleurs, le projet déposé dans le cadre du dispositif « Collège Nature » ne peut pas faire l'objet d'un financement dans le cadre du dispositif « Projets locaux » de la Direction des collèges, de l'éducation et de la jeunesse du Département.

La Commission de sélection au dispositif

La Commission sera constituée des Conseillers départementaux des services du Département (Direction des collèges, de l'éducation et de la jeunesse, la Direction de l'eau, de l'environnement et de l'agriculture et la Direction de l'architecture, des bâtiments et des collèges), du chargé de mission Education au développement durable de la Direction des services départementaux de l'Education Nationale, et les structures naturalistes partenaires du dispositif.

La sélection sera validée par des Conseillers départementaux.

30 collèges seront retenus pour participer au dispositif.

Une liste d'attente avec trois collèges sera établie en cas de désistement.

Les candidatures devront répondre aux critères suivants :

- la mise en œuvre d'activités concrètes par les élèves,
- la pluridisciplinarité du projet (scientifique, littéraire, artistique, sportive...),
- les objectifs du projet de classe bien identifiés par rapport aux thèmes,
- l'adéquation entre le thème et le projet,
- la communication faite autour du projet dans le collège et à l'extérieur,
- l'originalité du projet.

Après analyse par la Commission de sélection de leurs projets, les collèges seront classés par Mission. Les premiers du classement bénéficieront de 3 animations pour une classe supplémentaire, selon le nombre de places restants disponibles.

Les échéances

Le dispositif « Collège Nature » se déroulera en plusieurs étapes (année civile) :

- Ouverture à candidature : **janvier**
- Atelier « Découverte du dispositif » pour définir le projet : **mars - avril**
- Clôture des candidatures (retour de la fiche de mission remplie par le collège au Département / aucune candidature ne sera retenue après cette date) : **fin avril**
- Commission de sélection : **mi-mai**
- Confirmation des candidatures retenues : **juin**

Les séances pour les élèves auront lieu à partir de septembre et jusqu'en mai de l'année suivante.

Le concours « Collège Nature » aura lieu fin mai ou début juin (cf. Les échéances du concours).



L'objectif

Le concours « Collège Nature » entre dans le cadre de la participation des collèges au dispositif du même nom. Ce concours a pour but de récompenser l'engagement et de valoriser les actions des collégiens dans le dispositif « Collège Nature ».

Les trophées



Trois trophées seront attribués :

PRIX DE L'ORIGINALITÉ

PRIX DÉPARTEMENTAL

PRIX COUP DE CŒUR

Le contenu des Trophées :

« Fête des abeilles et des insectes pollinisateurs »

Animation dans le collège, avec les apiculteurs du Groupement d'Apiculture de Bréviande Intercommunal (GABI).



Une sortie sur Ferra Botanica (vélorail) et une balade contée avec l'association Muziconte sur l'ENS du Val du Haut Morin.



Une sortie dans un des 5 musées départementaux de Seine-et-Marne

avec une animation en lien avec le thème de la nature.



Les modalités de participation

La participation au concours se déroule en 2 étapes :

1^{ère} étape : la restitution

Les collèges transmettent une restitution des activités sous format vidéo (MP4) réalisée par les élèves (au collège et sur le terrain), dans le cadre de leur projet de classe. Trois lauréats seront sélectionnés par une Commission de sélection.

2^{ème} étape : l'audition des lauréats et remise des trophées

Les trois collèges lauréats seront invités à l'Hôtel du Département, à Melun. A l'Hémicycle en salle des Séances, les élèves de chaque collège présenteront oralement pendant 5 à 10 min, leurs restitutions synthétiques (sous forme de diaporama, démonstration pratique,...) devant le jury et échangera avec lui.

Le jury sera constitué de l'élu(e) en charge de l'environnement, de l'élu(e) en charge des collèges, de l'éducation et de la jeunesse, de l'Inspectrice d'Académie et des personnes présentes à la Commission de sélection. A l'issue de ces auditions, le jury délibèrera. Les trophées seront remis par les élus.

La sélection des lauréats au concours

La Commission de sélection retiendra trois lauréats. Elle sera constituée des services du Département (Direction des collèges, de l'éducation et de la jeunesse - Direction de l'eau, de l'environnement et de l'agriculture - Direction de l'Architecture, des Bâtiments et des Collèges), du référent de l'Education au développement durable de la Direction des services départementaux de l'Education Nationale, et des associations naturalistes partenaires du dispositif.

La sélection sera validée par les Conseillers départementaux.

La Commission s'attachera à analyser les projets de classes selon les critères suivants :

- Format : qualité, clarté de la présentation
- Adéquation entre le projet de classe et le thème naturaliste
(exemple : le projet du collège porte sur « l'impact de l'activité humaine sur la nidification des oiseaux ». Le thème naturaliste demandé par le professeur est « faune et habitats » et plus particulièrement sa déclinaison sur les oiseaux : reconnaissance des oiseaux, chants, morphologie. Le thème et le projet sont en cohérence)
- Action pratique : réalisation par les élèves
(exemple : protocoles de sciences participatives, aménagement d'un espace d'accueil de la biodiversité locale dans le collège ou à proximité (jardin, haie, mare, nichoirs, sentier pédagogique, etc.)
- Communication autour du projet : l'impact de l'action dans le collège (ENT, site internet), et à l'extérieur (Mairie, écoles primaires, presse locale, réseaux sociaux, etc.)
- Originalité

Les 3 lauréats seront prévenus de leur sélection par mail.

La participation financière du Département

Le Département finance la totalité du bus pour les trois collèges lauréats du concours vers l'Hôtel du Département (aller/retour) et vers les trophées. La réservation du bus et le paiement du transporteur seront réalisés directement par le collège. Le Département versera au collège la totalité du montant correspondant, après réception de la facture acquittée. Les factures devront parvenir au Département, mi-septembre, au plus tard.

Le Département prend en charge directement les entrées dans les musées départementaux et le vélorail, aucune réservation n'est à prévoir par les collèges.

Pour la « fête des abeilles », le Département organise et subventionne les interventions de la structure apicole. Le collège intervient en soutien logistique (salles, tables, grilles caddies, vidéoprojecteur...) et organise la journée auprès des élèves (choix des groupes dans les ateliers apicoles).

Les échéances (année civile)

- Date de réception des supports : **début mai**
- Pré-sélection des lauréats : **fin mai**
- Remise des trophées : **fin mai ou début juin**

Les supports sont à envoyer par mail : environnement@departement77.fr

Droit à l'image

Il sera demandé les autorisations du droit à l'image pour l'ensemble des collégiens participants au dispositif.



Présentation du dispositif :

- **Vidéo de présentation** : <https://www.youtube.com/watch?v=hb-D9fCiF6M>
- **Facebook** : https://fr-fr.facebook.com/departementdeseineetmarne/videos/coll%C3%A8ge-nature/211465581114290/?so=permalink&rv=related_videos
- **Département de Seine et Marne** : <https://www.seine-et-marne.fr/fr/actualites/college-nature-sensibiliser-collegiens-protection-environnement>

Version en ligne du dossier de candidature

<https://ent-prod.seine-et-marne.fr/Evenements/College-Nature>

Vers les lauréats du concours 2022

<https://www.seine-et-marne.fr/fr/actualites/college-nature-2022-decouvrez-les-3-colleges-primés>

Les structures animatrices partenaires :

- **SEME** : Seine et Marne environnement
http://www.seine-et-marne-environnement.fr/PDF/Livret_2021_2022.pdf
- **LPO** : La Ligue de protection des Oiseaux
<https://www.lpo-idf.fr/>
- **AVEN** : Association pour la Valorisation des Espaces Nature du Grand-Voyeux
www.grandvoyeux.fr/aven-grand-voyeux
- **ANVL** : Association des naturalistes de la Vallée du Loing
<https://www.anvl.fr/sorties-nature/>
- **CBNBP** : Conservatoire botanique national du Bassin parisien
<https://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/>
- **PNR** : Parc Naturel Régional du gâtinais français
<https://www.parc-gatinais-francais.fr/>
- **Provins Tourisme, entre Bassée, Montois et Morin**
(office de tourisme de la Ferté-Gaucher)
- **Ferra Botanica (vélorail)** – ENS du val du Haut Morin
<http://www.ferrabotanica.com/>

Autres liens utiles :

- **Parcours collégiens**
Autres dispositifs proposées par le Département pour les collégiens : Passion métiers, plateforme numérique de stage, mini entreprise, mobil'histoire, collège au cinéma :
<https://www.seine-et-marne.fr/fr/parcours-collegien>
- **Prêts d'expositions et de matériel** (gratuits)
Durant les séances, l'animateur peut mettre à disposition du matériel acquis par le Département (appareils photos numériques, loupes binoculaires, caméras, loupes de botanistes, boîtes loupes, filets à papillons, guides de détermination). Tout le matériel sera restitué à l'animateur à la fin de chaque séance.
Pour consulter les expositions :
http://www.seine-et-marne-environnement.fr/R_expos.html



DISPOSITIF « COLLÈGE NATURE »



Fiche mission

MISSION DÉCOUVRIR

MISSION COMPRENDRE

**MISSION AGIR
EXPERTISE**

Formulaire à retourner par mail :
environnement@departement77.fr

Porteur du projet

Nom du collège :

Nom du chef d'établissement :

Adresse postale :

Tél :

E-mail :

Disciplines de l'équipe pédagogique concernées par le projet :

Contact référent 1 :

Tél :

Discipline :

E-mail :

Contact référent 2 :

Tél :

Discipline :

E-mail :

Première classe

Niveau de la classe : 6^e 5^e 4^e 3^e
 SEGPA ULIS club EDD

Nombre d'élèves :

Deuxième classe* (sous réserve)

Niveau de la classe : 6^e 5^e 4^e 3^e
 SEGPA ULIS club EDD

Nombre d'élèves :

En fonction du nombre de collèges participants et après analyse de votre candidature, le jury de sélection pourra attribuer des animations pour une seconde classe.



Thème naturaliste retenu (*thèmes suggérés à la fin de la présente annexe*)

Prévoir 2 h minimum pour les interventions au collège

Espace naturel sensible (*voir liste des ENS - annexe 2*)

Prévoir ½ journée à 1 journée pour la sortie

Nom du site :

.....

Date prévisionnelle de la visite : 1^{er} trimestre 2^e trimestre 3^e trimestre

Description de votre projet de classe (si besoin joindre un document plus complet)

Intitulé du projet :

.....

Résumé :

Description du projet de classe :



Activités pratiques prévues avec les élèves :

➡ avec les enseignants :

➡ avec le naturaliste :



Note : une réunion sera organisée en début d'année scolaire et un compte rendu sera transmis par le naturaliste indiquant les dates, heures et contenus des interventions.



Valorisation du projet :

➔ action en faveur de la biodiversité dans l'enceinte de l'établissement scolaire :

➔ communication du projet :

- article dans l'ENT, sur le site internet et les réseaux de l'établissement, le bulletin municipal, dans la presse locale, radio, exposition, représentation théâtrale, vidéo...
- auprès de diverses cibles (autres élèves, personnel du collège, parents d'élèves, autres groupes scolaires, mairies,...) :



Participation à d'autres dispositifs :

- **Label E3D (Académie) :** oui non
 - engagement approfondissement expertise
 - **Parcours Collégiens** (autre que « Collège Nature ») Axe 1 Axe 2 Axe 3 Axe 4
- Descriptif :

Participation au concours « Collège Nature » :

La restitution devra rendre compte des actions réalisées **par les élèves** : réalisations en faveur de la biodiversité, article, jeu, exposition, diaporama, blog, carnet de suivi des animations, affiche, poème, etc. sous forme d'une vidéo*

**NB : les restitutions pourront être exposées à l'Hôtel du Département.*

- oui** **non**

Validation par le conseil d'administration du collège

Date de validation

(L'avis du CA peut être transmis ultérieurement par mail)

À le

Signature du chef d'établissement :





Exemples de thèmes proposés	Suggestions de thèmes pour structurer les séances
Flore et gestion écologique	
Les sauvages de Seine-et-Marne	Des outils pour observer et reconnaître la flore sauvage (dont les plantes comestibles) de Seine-et-Marne en compagnie d'un botaniste expert du Conservatoire botanique national du Bassin parisien.
De la fleur à l'assiette	Cycle de vie et observation à la loupe des plantes cultivées et des « mauvaise herbes » très utiles au potager !
Petit coup de pouce pour la nature	Présentation des modes de gestion écologique Reconnaissance du patrimoine naturel Mise en place de la gestion écologique (hôtel à insecte, nichoirs, création d'une prairie fleurie, haie)
La nature aux quatre saisons et découverte du changement climatique	Phénologie des êtres vivants : étude de l'apparition d'événements périodiques déterminée par les variations saisonnières du climat
Dans la peau du naturaliste	Découvrir l'environnement proche et comprendre l'écosystème environnant afin de choisir un protocole adapté, choisir un protocole de sciences participatives Identifier et classer les espèces trouvées avec l'aide des clés de détermination
Faune et habitats	
Les oiseaux	Reconnaissance des oiseaux : morphologie et chants
Les insectes	L'entomologie au travers du suivi photographique des insectes pollinisateurs (SPIPOLL)
La mobilité des hommes et des espèces	Trame verte et bleue : maillage de réservoirs de biodiversité (espaces où les espèces effectuent leur cycle de vie) et de corridors écologiques assurant les connexions entre des réservoirs de biodiversité
Notre oreille, le bruit et la perception des ultra-sons par les chauves-souris	Comprendre ce qu'est un son et un bruit. Comment les chauves-souris perçoivent les ultra-sons ?
Vous avez dit « herpétologie » ?	Découverte et identification des différentes espèces d'amphibiens et de reptiles. Inspection des mares, recherche des pontes et écoute des chants des amphibiens. Point sur la fragilité de ces espèces et les menaces qui pèsent sur leurs milieux naturels.
Développement durable	
La consommation responsable	Impacts du mode de consommation sur l'environnement
Jardiner au naturel	Découverte de l'écosystème d'un jardin. L'importance du sol, alternatives aux pesticides
La ressource en eau	
Ne polluons pas l'eau	Les différentes formes de pollution. Qu'est ce qui pollue l'eau ? Les conséquences ?
Economisons l'eau	L'importance d'économiser l'eau
Les écosystèmes liés aux zones humides	Observer, comprendre, agir
Géologie	
Géologie et gestion du paysage	Formation des roches sédimentaires. Découverte des roches du Bassin parisien. Fossiles et biodiversité

DISPOSITIF « COLLÈGE NATURE »

LES FICHES ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)

Rivières, vallées plateaux, plaines, forêts et étangs. La Seine-et-Marne compte quantité d'espaces abritant des niches écologiques remarquables.

Depuis 1991, le Département de Seine-et-Marne œuvre pour la protection de la nature et des paysages. Ainsi il acquiert, aménage et gère des espaces menacés par l'urbanisation ou qui méritent d'être sauvegardés et valorisés par leurs intérêts faunistiques, floristiques et paysagers. Les ENS permettent l'accès à tous à la nature.

Les ENS sont aménagés et ouverts au public, de façon gratuite et permanente. Ils sont des supports pédagogiques lors des sorties scolaires. Dans le cadre du dispositif « Collège Nature » ils sont des exemples de gestion et de préservation des milieux naturels et de la biodiversité.

Les ENS départementaux sont numérotés de 1 à 22. Chaque site dispose d'une brochure descriptive avec des informations sur l'historique, l'aménagement, la gestion et les richesses naturelles. Toutes les informations sont disponibles sur le site du Département : <https://www.seine-et-marne.fr/fr/annuaire-des-espaces-naturels-sensibles>.

Nouveauté 2023 : certains ENS communaux sont ouverts au dispositif « Collège Nature » et sont à retrouver à la fin de l'annexe 2.





1 - LE BOIS DE LA BARRE (La Ferté-sous-Jouarre)

Superficie : 33 hectares

Liaison douce (de la gare de La Ferté-sous-Jouarre au parking ENS) : 700m

Coordonnées GPS du parking : 48.950958, 3.116478 **Distance** :

boucle de 1 km + accès aux chemins forestiers **Milieux** : bois, mares

Intérêts : botanique, entomologie, ornithologie, histoire, ancienne carrière de pierres meulières, géologie

Particularités : sentier découverte, bancs, circuit à télécharger via l'application « Balade Branchée » sur la vie d'un carrier de la pierre meulière.



Coteau boisé ayant servi autrefois pour l'exploitation des pierres meulières. Le fil conducteur de la visite est la découverte, au travers d'une bande dessinée, des métiers, des techniques et des hommes, qui ont exploité la pierre meulière. A chaque étape, sont présentées les techniques mais également les conditions de travail et les qualités requises pour exercer ces métiers d'antan, particulièrement difficiles.

A proximité :

- ENS Bois de la Bergette (La Ferté-sous-Jouarre) et Bois de Doue (Doue, Jouarre), Val du Haut Morin (La Ferté-Gaucher)
- Musée André Planson (La Ferté-sous-Jouarre)
- Les cryptes mérovingiennes de l'Abbaye (Jouarre)
- Parcours meulier dans la ville disponible à l'Office du Tourisme (La Ferté-sous-Jouarre)
- Musée départemental de la Seine-et-Marne (St Cyr-sur-Morin) et Maison Pierre Mac Orlan (visites auprès du musée départemental)
- Fromagerie Ganot à Jouarre (affinage des bries)

2 - LE BOIS DE DOUE (Doue et Jouarre)

Superficie : 185 hectares

Coordonnées GPS du parking ONF : 48.894618, 3.099732

Distance : 7 km de chemins forestiers

Milieux : bois, mares

Intérêts: botanique, entomologie, ornithologie, site intégré à la forêt domaniale de Choqueuse, étangs de pêche moyen-âgeux asséchés, circuit via l'application « Balade Branchée » en compagnie d'une drôle de bricoleuse qui rêve de voler comme les chauve-souris.



Le bois est composé de chênes. Des mares forestières sont présentes dans les secteurs les plus humides. Elles accueillent plusieurs espèces d'amphibiens dont le triton alpestre ou la grenouille rousse. Dans les clairières, le rare lézard vivipare pourra être observé. En parcourant le sentier de 7 km le promeneur averti pourra découvrir différentes espèces de mousses et de lichens peu communes.

A proximité :

- ENS Bois de la Bergette et Bois de la Barre (La Ferté-sous-Jouarre), Val Du haut Morin (La Ferté-Gaucher)
- Musée de l'imprimerie (Rebais)
- Musée départemental de la Seine-et-Marne (St Cyr-sur-Morin), Maison Pierre Mac Orlan (visites auprès du musée départemental)
- Les cryptes mérovingiennes de l'Abbaye (Jouarre)
- Parcours meulier dans la ville disponible à l'Office du Tourisme de la Ferté-sous-Jouarre
- Fromagerie Ganot à Jouarre (affinage des bries)
- Butte de Doue (Doue)
- Jardin du point du jour (jardin remarquable) à Verdelot
- Galleria continua à Boissy-le-châtel (centre d'art contemporain)
- Musée et parc des Capucins (Coulommiers)
- Commanderie des Templiers (Coulommiers)



3 - LES BORDES CHALONGES (Bombon et St Méry)

Superficie : 65 hectares

Coordonnées GPS du parking : 48.552828, 2.855940

Distance : 2 boucles disponibles la plus grande de 3km

Milieux: bois, berges de rivière, mares, sources, gouffre

Intérêts : botanique, entomologie, ornithologie, site classé vallée de l'Ancoeur, ancienne meule,

Particularités : panneaux de découverte, tables de pique-nique, bancs, espace de repos.



Préservée au titre des Sites Naturels, la vallée du ru d'Ancoeur dispose d'un environnement architectural et historique exceptionnel. C'est dans cet environnement que se trouve l'ENS Les Bordes Chalonges, site présentant une grande diversité de milieux naturels. Des allées et sentiers balisés invitent à la découverte de la faune et de la flore. La salamandre « Cassandre » guide le public lors de la visite du site.

A proximité :

- Château de Blandy-les-Tours
- Chapelle Notre Dame de Roiblay (Saint-Méry)
- Château d'Aunoy (à proximité de Champeaux)
- Château des Dames (Le Chatelet-en-Brie)
- Collégiale (Champeaux)
- Château de Vaulx-le-Vicomte (Maincy)
- Boucles de randonnées : parcours Rando n°22 « forteresse et collégiale en Val d'Ancoeur » (boucle de 14km – 3h30- Départ de Blandy)

4- LA PLAINE DE SORQUES

(Montigny-sur-Loing et Moret-Loing-et-Orvanne)

Superficie : 130 hectares

Liaison douce (gare de Montigny) : 3km

Coordonnées GPS : 48.344206, 2.775853

Distance : boucle de 5 km

Milieux: bois, plans d'eau, prairie, berges du Loing, forêt de Fontainebleau.

Intérêts : botanique, entomologie, ornithologie, ancienne carrière, site Natura 2000, zone humide

Particularités : panneaux de découverte (trame verte et bleu et l'évolution des milieux naturels), observatoires ornithologiques, circuit sur la vie des bords de chemins via l'application « Balade branchée ».



Un vaste espace naturel reliant le Loing à la forêt de Fontainebleau, composé d'étangs, de marais, de prairies et de bois. Sur place, deux observatoires ornithologiques permettent d'observer discrètement les oiseaux stationnant sur les étangs et les îlots. Un sentier- découverte parcourt l'ensemble du site sur une boucle de 5km.

A proximité :

- ENS : Prairie Clemenceau, Marais d'Episy, Les Basses Godernes
- Musée-jardin Bourdelle (Egreville)
- Musée de la Préhistoire (Nemours)
- Ville et village d'artistes (Bourron-Marlotte, Grez-sur-Loing, Moret-Loing-et-Orvanne, St Mammès, Veneux-les-Sablons)
- Villages de caractère (Bourron-Marlotte, Grez-sur-Loing)
- Edifice religieux remarquable (Moret-Loing-et-Orvanne)
- Musée du sucre d'orge et du vélo (Moret-Loing-et-Orvanne)



5- LA PRAIRIE MALÉCOT (Boissise-le-Roi)

Superficie : 12 hectares

Liaison douce (gare de Boissise-le-Roi) : 150 m

Coordonnées GPS du parking : 48.530629, 2.574303

Distance : boucle de 1 km

Milieux : berges de la Seine, prairies, zone humide

Intérêts : botanique, entomologie, ornithologie, zone d'expansion des crues

Particularités : gestion par pâturage avec des chevaux camarguais, circuit sur la vie des mariniers, à télécharger via l'application « Balade Branchée ».



Située sur d'anciennes îles de la Seine, la prairie Malécot est proche de l'ancien bourg de Boissise-le-Roi, entre le fleuve et un étang elle constitue une zone d'expansion des crues lors des inondations de la Seine. Un chemin de halage permet l'observation du trafic fluvial.

A proximité :

- ENS : La Rivière, Parc de Livry, Bois de la Rochette
- Château de Vaulx-le-Vicomte (Maincy)
- Musée Art et Histoire (Melun)
- Maison de l'Abeille (Dammarie-les-Lys)
- Edifices religieux remarquables (Melun, Dammarie-les-Lys)
- Ecomusée Ferme du Coulevrain (Savigny-le-Temple)
- Musée Henri Chapu (Le Mée-sur-Seine)
- Village de caractère (Seine-Port)
- Bases de loisirs (Seine-Port, St Fargeau Ponthierry)

6- LE BOIS DES PALIS (Poligny)

Superficie : 75 hectares

Liaison douce (gare de Nemours) : 10 km

Coordonnées GPS du parking : 48.256088, 2.747727

Distance : 5,5 km

de chemins forestiers

Milieux: bois, friches, landes

Intérêts: géologie, botanique, entomologie, ornithologie, ambiance de sous-bois, évolution vers le climax forestier, clairière

Particularité : visite guidée avec le gnome Pallux Palis via l'application

« Balade Branchée »



Issu d'un système géologique identique à celui de la forêt de Fontainebleau, le bois des Palis présente avec celui-ci des similitudes paysagères et écologiques. Le lutin Pallux Palis, mascotte de l'application « Balade Branchée », vous fera découvrir, de façon ludique, la géologie du site.

Cet espace accueille des châtaigniers, chênes, ainsi que des friches riches en faune et en flore : véronique en épi, criquet à ailes bleu, mante religieuse. L'ambiance de sous-bois est marquée par de longues allées rectilignes.

A proximité :

- ENS : Marais d'Episy
- Musée départemental de la Préhistoire (Nemours)
- Musée-jardin Bourdelle (Egreville)
- Edifices religieux remarquables (Nemours, St Pierre-de-Nemours)
- Base de loisirs (Nemours)
- Château-Musée de Nemours



7 - LE CARREAU FRANC (Marolles-sur-Seine)

Superficie : 22 hectares

Coordonnées GPS du parking : 48.376043, 3.030456

Milieux : plan d'eau

Intérêts: ornithologie

Particularités : à proximité de l'A5, pas de cheminement, deux observatoires en bord de route.



Ancienne zone d'exploitation remise en état et végétalisée, ce lieu est situé sur l'une des plus importantes voies de migrations nord-sud pour les oiseaux. Le Carreau Franc abrite la colonie continentale de Sternes pierregarin (les "hirondelles de mer") la plus importante au nord de la Loire. Deux observatoires favorisent l'accueil du public et le suivi scientifique dans le cadre de visites guidées. Ce site est accessible uniquement sur rendez-vous.

A proximité :

- Musée de la faïence (Montereault-Fault-Yonne)
- Musée de la Préhistoire (Nemours)
- Musée-jardin Bourdelle (Egreville)

8 - LA PRAIRIE CLEMENCEAU (Moret-Loing-et-Orvanne)

Superficie : 3,5 hectares

Coordonnées GPS : 48.367087, 2.819787

Liaison douce (gare de Moret/Veneux au parking de l'ENS) : 2 km

Distance : boucle de 1,4 km

Milieux: bois, berges du Loing, prairie inondable

Intérêts : botanique, entomologie, kiosque ayant appartenu à la famille Clemenceau, circuit à télécharger via l'application «Balade Branchée » en compagnie d'un jeune herboriste.



Un vaste espace humide qui alterne entre boisement, prairie et bords de Loing, ce milieu est riche en faune et en flore (érable sycomore, saule blanc...). Depuis les berges, on peut apercevoir la Grange Batelière, maison de la famille Clemenceau.

A proximité :

- ENS : Plaine de Sorques, Marais d'Episy, Basses Godernes, Tuf de la Celle
- Ville et village d'artistes (Moret-Loing-et-Orvanne, St Mammès, Veneux-les-Sablons)
- Edifices religieux remarquables (Moret-Loing-et-Orvanne)
- Musée-jardin Bourdelle (Egreville)
- Musée de la Préhistoire (Nemours)
- Musée du sucre d'orge et du vélo (Moret-Loing-et-Orvanne)
- Bases de Loisirs (La Grande Paroisse, Varenne-sur-Seine)

9 - LES ILES DE L'ORVANNE (Voulx)

Superficie : 2 hectares

Coordonnées GPS depuis le cimetière : 48.279517, 2.984937

Distance : 2,3 km (800m boucle sur l'ENS)

Milieux: bois, berges de l'Orvanne

Intérêts: botanique, aménagement du ru (bief, exutoire, moulin) et zone humide



Cet ENS s'inscrit dans le site classé de la vallée de l'Orvanne. Le parcours créé accompagne celui de la rivière dans sa partie naturelle en amont de la commune de Voulx et permet une liaison avec le cœur du bourg par l'intermédiaire d'un chemin de randonnée.

A proximité :

- Village de caractère (Flagy)
- Musée-jardin Bourdelle (Egreville)
- Musée de la Préhistoire (Nemours)



10 - LE CHEMIN DES ROSES

(Servon / Brie-Comte-Robert / Grisy-Suisnes / Coubert / Soignolles / Solers / Yèbles)

Superficie : 17 hectares

Coordonnées GPS des différents points d'accès :

- Santeny/Servon : 48.715178, 2.575645
- Brie-comte-Robert : 48.697229, 2.615434
- Grisy-Suisnes : 48.679036, 2.666452
- Soignolles-en-Brie : 48.655301, 2.70344
- Yèbles : 48.640641, 2.76724

Longueur du chemin entre Servon et Yèbles : 17 km

Milieus : bois, friches

Intérêts : botanique, paysage, histoire, corridor écologique, ancienne voie ferrée

Particularités : panneaux sur le trame verte et bleue et l'histoire du site, voie cyclable sécurisée, bancs



Cette promenade, à faire en vélo, ou à pied est située sur une ancienne voie de chemin de fer franchissant l'Yerres par viaduc. Vous découvrirez l'intérêt des corridors biologiques qui permettent la mobilité des espèces mais aussi des personnes (trame verte et bleue).

A proximité :

- Musée de la rose (Grisy-Suisnes)
- Château Brie-Comte-Robert

11 - LA RIVIÈRE (Saint Sauveur-sur-Ecole)

Superficie : 7 hectares

Coordonnées GPS : 48.498760, 2.542625

Distance : 2 km + accès aux chemins communaux

Milieus : bois, verger, berges de l'École, prairie humides

Intérêts : botanique, zone humide, bois, paysage, verger, circuit à télécharger via l'application « Balade Branchée » en compagnie d'un vieil instituteur qui vous mènera au bords de l'École.



Bois, vergers, zones humides, moulin sont à découvrir le long des berges de la rivière Ecole. L'application propose une balade autour de l'École et vous ne manquerez de découvrir quelques passereaux.

A proximité

- ENS : Prairie Malécot, Bois de la Rochette
- Musée des Peintres (Barbizon)
- Edifices religieux remarquables (Melun, Dammarie-les-Lys)
- Ecomusée Ferme du Coulevrain (Savigny-le-Temple)
- Musée Henri Chapu (Le Mée-sur-Seine)
- Village de caractère (Seine-Port)
- Bases de loisirs (Seine-Port, St Fargeau-Ponthierry)
- Château de Vaux-le-Vicomte (Maincy)
- Musée Art et Histoire (Melun)



12 - LE MARAIS D'ÉPISY (Épisy)

Superficie : 44 hectares

Coordonnées GPS : 48.331438, 2.778214

Liaison douce (gare de Montigny au parking de l'ENS) : 4km

Distance : 1 km en boucle, chemin adapté aux personnes à mobilité réduite

Milieux : étang, marais tourbeux, prairie humide, roselière

Intérêts : botanique, entomologie, ornithologie, zone humide

Particularités : panneaux interactifs sur la sauvegarde du marais, plateforme d'observation, circuit à télécharger via l'application « Balade Branchée » pour découvrir les merveilles du marais, étude de paysage, ancienne carrière, pâturage.



Le Marais, situé sur une ancienne carrière, abrite de nombreuses espèces végétales et animales rares et menacées. Depuis 2014, cet ENS a été classé sur la « liste verte » de l'[Union internationale de conservation de la nature](#) (UNICN) de portée internationale ce qui en fait un lieu de référence pour les organismes de protection et de gestion de la nature (de nombreuses délégations internationales le visite).

Le visiteur est invité à participer à la sauvegarde du marais, avec l'aide du guide naturaliste « Iris Desmarets », au travers de 5 étapes ludiques sur panneaux. A chaque étape, une thématique du marais est présentée au visiteur : le vannage, la flore, les libellules, la gestion. Le visiteur doit faire le bon choix pour que le marais continue à exister. L'enjeu du parcours est de rendre lisible et compréhensible le caractère exceptionnel du marais et de son évolution.

A proximité

- ENS Plaine de Sorques, Bois des Palis, Prairie Clemenceau, Basses Godernes
- Ville et village d'artistes (Bourron-Marlotte, Grez-sur-Loing, Moret-Loing-et-Orvanne, St Mammès, Veneux-les-Sablons)
- Village de caractère (Bourron-Marlotte, Grez-sur-Loing)
- Edifices religieux remarquables (Moret-Loing-et-Orvanne)
- Musée du sucre d'orge et du vélo (Moret-Loing-et-Orvanne)
- Musée départemental de la Préhistoire (Nemours)
- Musée-jardin Bourdelle (Egreville)

13 - LES BASSES GODERNES (Champagne-sur-Seine)

Superficie : 11 hectares

Coordonnées GPS : 48.391375, 2.790399

Liaison douce (gare de Champagne au parking de l'ENS) : 2km

Distance : boucle de 2 km

Milieux : étang, berges de la Seine, prairie, bois

Intérêts: botanique, ornithologie, végétation aquatique, roselière, zone humide

Particularité : circuit à télécharger via l'application mobile « Balade branchée » avec l'association du Lorient.



Situé le long de la Seine aux lieux-dits "l'Ile" et les "Basses Godernes", le site propose une boucle de promenade autour d'un étang (ancien bras de la Seine).

A proximité :

- ENS : Plaine de Sorques, Prairie Clemenceau, Marais d'Épisy, Tuf de la Celle
- Ville et village d'artistes (Moret-Loing-et-Orvanne, St Mammès, Veneux-les-Sablons)
- Edifice religieux remarquable (Moret-Loing-et-Orvanne)
- Musée du sucre d'orge et du vélo (Moret-Loing-et-Orvanne)
- Bases de Loisirs (La Grande Paroisse, Varenne-sur-Seine)
- Circuit Eurovéloroute



14 - LE VAL DU HAUT MORIN (La Ferté-Gaucher, Saint-Martin-des-Champs, Lescherolles, La Chapelle-Moutils, Villeneuve-la-Lionne, Meilleray)

Attention la sortie vélorail n'est pas financée par le dispositif Collège Nature

Superficie : 31 hectares

Coordonnées GPS - gare de Lescherolles : 48.772584, 3.345015

Liaison douce (gare de La Ferté-Gaucher à Lescherolles) : 3.8km **Distance** : 11 kilomètres

Milieus : bois, friches, pelouses, verger

Intérêts : botanique, patrimoine bâti, paysage, continuité écologique, ancienne voie ferrée, FERRA BOTANICA entre nature et culture, franchissement du Grand Morin

Particularité : activité vélorail, panneaux sur la dynamique végétale (de la prairie au climax)



Le Val du Haut présente un itinéraire de 11 km qui permet de découvrir la vallée du Grand Morin. Vous pouvez cheminer soit via un parcours pédestre de 11 km (3h30), soit via un parcours en vélorail FERRA BOTANICA (2h30 – aller/retour depuis la gare de Lescherolles). Des sculptures inspirées de la nature jalonnent le parcours. Au niveau de la gare de Meilleray, un jardin pédagogique a été aménagé pour le visiteur : la zone dites de « conservatoire botanique », la zone de fauche tardive et le verger.

A proximité :

- ENS Bois de la Bergette et Bois de la Barre (La Ferté-sous-Jouarre) et Bois de Doue (Doue, Jouarre)
- Musée André Planson (La Ferté-sous-Jouarre)
- Les cryptes mérovingiennes d'Abbaye (Jouarre)
- Parcours meulier dans la ville disponible à l'Office du Tourisme (La Ferté-sous-Jouarre)
- Musée de Seine-et-Marne (Saint Cyr-sur-Morin), Maison Pierre Mac Orlan (visites auprès du musée départemental)
- Fromagerie Ganot à Jouarre (affinage des bries)
- Butte de Doue (Doue)
- Jardin du point du jour (jardin remarquable) à Verdelot
- Galleria continua à Boissy-le-châtel (centre d'art contemporain)
- Musée et parc des Capucins (Coulommiers)
- Commanderie des Templiers (Coulommiers)
- AéroSphalte - Pôle de loisirs mécaniques (La Ferté-Gaucher)
- Bases de Loisirs (St Rémy-la-Vanne)

15 - LA FRAYÈRE DU MARAIS

(Crécy-la-Chapelle et Couilly-Pont-aux-Dames)

Superficie : 7 hectares

Coordonnées GPS – gare de Villiers-Montbarbin : 48.863122, 2.882957

Liaison douce depuis la gare Villiers-Montbarbin

Distance : 700 m (aller/retour)

Milieus: marais

Intérêts : botanique, entomologie, ichtyologie, zone humide



Cet ENS était autrefois occupé par une peupleraie. L'acquisition puis l'aménagement de ce site par le Département de Seine-et-Marne permettent aujourd'hui de constituer un champ d'expansion des crues du Grand Morin.

A proximité :

- ENS : Les Olivettes
- Ville et village d'artistes (Crécy-la-Chapelle, Villiers-sur-Morin, St Germain-sur-Morin)
- Musée Louis Braille (Coupvray)
- Ferme du Buisson Siand (Quincy-Voisins)
- Base de loisirs (Bailly Romainvilliers)



16 - LE MARAIS DE CERCANCEAUX (Souppes-sur-Loing)

Superficie : 29 hectares

Coordonnées GPS : 48.164252, 2.754939

Liaison douce (gare de Souppes) : 2,6km

Distance : boucle de 5,5 km avec le chemin de randonnée

Milieux: marais, prairies humides, berges du Loing, bois

Intérêts: botanique, entomologie, ornithologie, zone humide, circuit à télécharger via l'application « Balade Branchée » suivez les pas d'Hugues un moine érudit du moyen-âge.



L'ENS du "Marais de Cercanceaux" a longtemps été occupé par des boisements de peupliers. Les travaux entrepris sur ce site ont permis de restaurer la prairie originelle et d'y aménager une passerelle sur le ru des Moines pour mettre en continuité ce site et celui de "la Sablière de Cercanceaux" situé sur le département du Loiret. Ainsi, une boucle de promenade de plus de 6 km permet de découvrir des habitats humides complémentaires : mare, ru des Moines, marais tourbeux, rivière du Loing, prairies et étangs. Avec l'application le visiteur fera un saut dans le temps ... et se retrouvera au moyen-âge en compagnie de Hugues le fondateur de l'abbaye et découvrira le marais et la sablière.

A proximité

- Village de caractère (Château-Landon)
- Base de loisirs (Souppes-sur-Loing)
- Ville de Ferrières en gâtinais (église, abbaye, rues moyenâgeuses)
- L'abbaye de Cercanceaux
- Le château du Mez le Maréchal à Dordives (45) niché dans les marais
- Le musée-Château (beaux-arts) à Nemours

17 - LE PARC DE LIVRY (Livry-sur-Seine, Chartrettes)

Superficie : 176 hectares

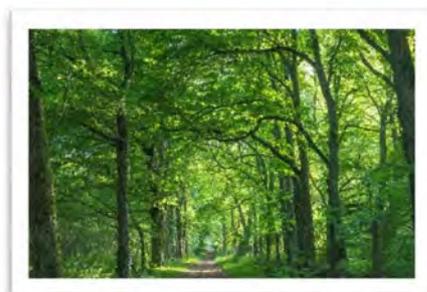
Coordonnées GPS : 48.493049, 2.682538 Liaison douce depuis la gare de Melun

Distance : boucle de 3,5 km + de sentiers communaux

Milieux: bois, friches, plans d'eau, berges de Seine

Intérêts: botanique, histoire, entomologie, observatoire ornithologique, alignement d'arbres datant du XVIIIe siècle, zone humide

Particularité : circuit à télécharger via l'application mobile « Balade branchée » un saut entre histoire et nature.



L'ENS du Parc de Livry était autrefois rattaché au château de Livry-sur-Seine. Aujourd'hui, plus de 8 kilomètres de chemins sont ouverts au public. Une boucle de 3,5 km permet de profiter de toute la diversité de cet espace naturel. Il est également possible de contempler la Seine depuis l'ancien embarcadère ou le long du sentier qui la borde, de rêver autour du mystérieux cercle de pierres, de découvrir les habitants insolites de la mare et de se dissimuler dans l'observatoire pour voir évoluer les oiseaux.

A proximité :

- ENS : Prairie Malécot, La Rivière, Bois de la Rochette
- Château de Vaulx-le-Vicomte (Maincy)
- Château des Dames (Châtelet-en-Brie)
- Musée Art et Histoire (Melun)
- Edifice religieux remarquable (Melun, Dammarie-les-Lys, Fontaine-le-Port)
- Musée Henri Chapu (Le Mée-sur-Seine)
- Bases de loisirs (Bois-le-Roi)



18 - LE BOIS DE LA ROCHETTE (La Rochette, Dammarie-les-Lys)

Superficie : 160 hectares

Coordonnées GPS : 48.514828, 2.650507

Liaison douce (gare de Melun au parking proche de l'ENS) : 1,6km

Distance : 10 km de chemins forestiers en continuité avec la forêt de Fontainebleau et liaison VTT, boucle pédestre de 3,5 km

Milieus : bois, mares

Intérêts : botanique, entomologie, ornithologie, bois intégré à la forêt de Fontainebleau

Particularité : Circuit à télécharger via l'application mobile « Balade branchée » sur le mystère d'étrangle-veau, boucle de course à pied de 5 km avec des agrès sportifs et séance de fractionné liaison VTT vers la tour du massif à vélo de la forêt de Fontainebleau.



Cet ENS se situe entre le massif de Fontainebleau dont il constitue la pointe nord et l'agglomération melunaise. Il est boisé en quasi-totalité. Le chêne y est majoritaire mais on trouve aussi du châtaignier et d'autres essences, en particulier dans les zones les plus humides.

A proximité

- ENS : Prairie Malécot, La Rivière, Parc de Livry
- Château de Vaulx-le-Vicomte (Maincy)
- Château de Blandy-les-Tours
- Château des Dames (Châtelet-en-Brie)
- Musée Art et Histoire (Melun)
- Edifices religieux remarquables (Melun, Dammarie-les-Lys, Fontaine-le-Port)
- Musée Henri Chapu (Le Mée-sur-Seine)
- Bases de loisirs (Bois-le-Roi)

19 - LE TUF DE LA CELLE (Vernou-la-Celle-sur-Seine)

Superficie : 1 hectare

Coordonnées GPS : 48.391743, 2.834363

Liaison douce (gare Vernou au parking de l'ENS) : 1,4km

Distance : boucle de 100 m

Milieus : friche

Intérêts : site géologique d'importance nationale, ancienne carrière, panneaux découvertes sur les fouilles et le front de taille.



Un voyage dans le Quaternaire attend les visiteurs : quand macaques et hippopotames vivaient en bord de Seine ! Lors des fouilles de nombreux ossements ont été mis à jour. Les visiteurs peuvent également découvrir le front de taille. Le tuf, qui constitue le front, est une roche calcaire construite au fil des millénaires par des algues bleues vivant dans les cours d'eau peu profonds. Le lieu présente un intérêt paléontologique et évoque le sujet du changement climatique.

A proximité :

- ENS : Plaine de Sorques, Prairie Clémenceau, Basses Godernes
- Ville et village d'artistes (Moret-Loing-et-Orvanne, St Mammès, Veneux-les-Sablons)
- Edifice religieux remarquable (Moret-Loing-et-Orvanne)
- Musée du sucre d'orge et du vélo (Moret-Loing-et-Orvanne)
- Bases de Loisirs (La Grande Paroisse, Varenne-sur-Seine)



20 - LE BOIS DE LA BERGETTE (La Ferté-sous-Jouarre, Chamigny)

Superficie : 26 hectares

Liaison douce (gare Ferté-sous-Jouarre au parking de l'ENS) : 1km

Coordonnées GPS : 48.951635, 3.133613

Distance : 2,5 km

Milieus : bois, friches, prairie inondable, berges de la Marne

Particularités : verger

Cet ENS se situe entre un coteau boisé et la vallée de la Marne. Il présente un intérêt paysager et un intérêt écologique (bois, friche, prairie inondable, berges de la Marne, verger, présence d'espèces telles que les chauves-souris...)

A proximité

- ENS : Bois de la Barre (Ferté-sous-Jouarre) et Bois de Doue (Doue, Jouarre), Val du Haut Morin (La Ferté-Gaucher)
- Musée départemental de la Seine-et-Marne (St Cyr-sur-Morin) et Maison Pierre Mac Orlan (visites auprès du musée départemental)
- Musée de la Civilisation Paysanne (Jouarre)
- Musée André Planson (La Ferté-sous-Jouarre)
- Les cryptes mérovingiennes de l'Abbaye (Jouarre)
- Parcours meulier dans la ville disponible à l'Office du Tourisme (La Ferté-sous-Jouarre)
- Fromagerie Ganot à Jouarre (affinage des bries)
- Butte de Doue (Doue)
- Jardin du point du jour (jardin remarquable) à Verdelot
- Galleria continua à Boissy-le-Châtel (centre d'art contemporain)
- Musée et parc des Capucins (Coulommiers)
- Commanderie des Templiers (Coulommiers)



21 - LA BUTTE DE MONTASSIS (Chauconin-Neufmontiers)

Superficie : 46 hectares.

Coordonnées GPS : 48.983154, 2.842701

Distance : 4km + boucle de la brigade marocaine 7km - **Milieus**: bois.

Intérêts : floristique, faunistique, historique, géologique, panorama sur les buttes de la Goële.

Particularités : cheminée géodésique, audio guide disponible sur le site de la mairie voir le lien [brigade marocaine](#). Application mobile « Balade branchée » sur les traces d'un soldat marocain de la Grande Guerre.



Cet ENS offre au visiteur près de 4 km de cheminements dans un milieu essentiellement boisé. Le promeneur est invité, grâce à des panneaux, à suivre la boucle à la mémoire des brigades marocaines qui se sont battues durant la première guerre mondiale via un jeu de pistes. Ainsi le visiteur devient un soldat, il a pour objectif de prendre la position haute de la butte mais pour cela il doit impérativement passer différentes étapes avec des jeux et un fil conducteur qui associent la position stratégique de la colline et les événements de septembre 1914. Différents points sont mis en valeur : la butte témoin, la cheminée géodésique, le télégraphe de Chappe, la bataille de la Marne

A proximité :

- ENS : Les Olivettes
- Musée de la Grande Guerre (Meaux)
- Edifice religieux remarquable (Meaux)
- Musée Bossuet (Meaux)
- Ville et Village d'artistes (Meaux)
- Patrimoine religieux (Jouarre)
- Usines élévatoires



22 - LES OLIVETTES (Trilbardou et Charmentray)

Superficie : 119 ha

Coordonnées GPS : 48.942053, 2.800465

Distance : 1,7 km aller/retour

Milieus : Plans d'eau, prairies, friches arbustives, boisements, dans une boucle de la Marne

Intérêts : panneaux, observatoires ornithologiques.



Ce site est localisé dans une boucle de la Marne. Il s'agit d'un ancien site d'extraction de graviers et de sables alluvionnaires dont l'exploitation puis la remise en état ont conduit à la création de plans d'eau dans le lit majeur de la rivière. La zone est caractérisée par une richesse avifaunistique remarquable qui fait des Olivettes un site parmi les plus remarquables dans le département pour l'accueil des oiseaux d'eau.

A proximité :

- ENS : Butte de Montassis, frayère du marais
- Edifice religieux remarquable (Meaux, Jouarre)
- Musée Bossuet (Meaux)
- Musée Louis Braille (Coupvray)
- Base de loisirs (Jablins-Annet)
- Ville et Village d'artistes (Meaux)
- RNR du Grand Voyeux
- Usine élévatoire (Trilbardou)

Les Espaces Naturels Sensibles communaux

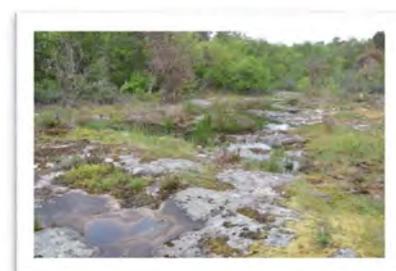
LA PLATIERE DE MEUN (Achères-la-forêt)

Superficie : 25 ha

Coordonnées GPS : 48.35473567047433, 2.568870603799882

Distance : boucle de 3 km

Milieus : boisement, lande



Il y a fort longtemps le bassin parisien était recouvert d'une mer dont le fond était constitué de dépôt de sable. Au cours des temps géologiques, les grains de sable se sont cimentés pour former les platières gréseuses. Actuellement les platières apparaissent sur des buttes de grès et offrent un paysage de landes à bruyère et de pelouses entrecoupées de vasques servant d'abreuvoirs à la faune sauvage. Autrefois utilisée par les lavandières, la platière de Meun est aujourd'hui un lieu d'agrément pour les visiteurs et de découverte d'une biodiversité bien particulière.

A proximité:

- ENS : La Rivière (Saint-Sauveur-sur-Ecole)
- Edifice religieux remarquable (Larchant)
- Ville et Village d'artistes : village des peintres de Barbizon
- Musée départemental des peintres : Auberge de Ganne
- Réserve naturelle Régionale du Marais de Larchant



LA VALLEE DU NEBOURG (Villeneuve-sur-Bellot)

Superficie : 6,64 ha

Coordonnées GPS : 48.86284264190339, 3.341670551574582

Distance : boucle de 1,4 Km

Milieus : roselière, mare, boisement

Intérêt : bécassine, couleuvre d'Esculape, renoncule

Situé dans la Brie Champenoise, la vallée du Nébourg se caractérise par de verdoyantes prairies, d'anciens vergers et de forêts. Peut-être, croiserez-vous au cours de la balade, un petit crapaud caractéristique des flaques d'eau temporaires, appelé le sonneur à ventre jaune ? Il est facilement reconnaissable à son ventre jaune et à sa pupille en forme de cœur.

A proximité :

- ENS : Bois de la Barre, bois de la Bergette
- Vélorail : Ferra Botanica sur l'ENS Val du Haut Morin (La Ferté-Gaucher)
- Edifice remarquable : église Saint-Rémi Saint-Louis du XIIe siècle, château du Fourchet, Pont des romains
- Musée de la Seine-et-Marne (Saint Cyr-sur-Morin) - Village briard de Villeneuve-sur-Bellot



LA PRAIRIE GLANDELLES (La Madeleine-sur-Loing)

Superficie : 16 ha

Coordonnées GPS : 48.21003797356043, 2.71371918527114

Milieus : roselière, zone humide

La Prairie Glandelles est un lieu unique et précieux. Cette zone humide en bord de Loing est aménagée d'un platelage (passerelle en bois) qui permet sa découverte sans nuire au milieu prairial. Un petit ru offre gîte et couvert à de nombreuses espèces.

A proximité :

- ENS : marais de Cercanceaux
- Edifice religieux remarquable (La Madeleine-sur-Loing) - Musée départemental de la Préhistoire (Nemours)
- Nombreux chemins de randonnée à proximité et sur les bords du Loing



LA VALLEE DU FUSAIN (Château-Landon)

Coordonnées GPS : 48.16475010569272, 2.737671114860126

Distance : boucle de 6 km

Milieus : bords du Fusain et du Loing, mare, boisement

Balade entre les rivières du Fusain et du Loing. Milieu riche en biodiversité, il est un refuge pour de nombreux animaux : amphibiens, oiseaux d'eau, libellules et papillons. Chaque espèce participe à l'équilibre de cet écosystème.

A proximité :

- ENS : marais de Cercanceaux
- Edifice religieux remarquable (Château Landon)



LE DOMAINE DE RAYMOND SACHOT (Saint-Fargeau-Ponthierry)

Distance : sentier découverte de 2 Km

Milieus : prairie, mare, boisement

Coordonnées GPS : 48.52867019809331, 2.5347700548348704

Le parc Raymond Sachot est le poumon vert de Saint Fargeau-Ponthierry. Le sentier de découverte chemine tantôt dans les espaces boisés parsemés de mares et de rus tantôt au travers de la prairie humide. Il est jalonné de panneaux décrivant les différents milieux rencontrés.

A proximité :

- ENS : La Rivière, la prairie Malécot





DISPOSITIF « COLLÈGE NATURE »

FICHE D'ÉVALUATION

Fiche à retourner par mail :
environnement@departement77.fr

Nom du collège :

Commune :

Référent(s) du projet :

Classe concernée :

Niveau :

Évaluation de l'animation

1- Préparation de l'intervention

- Nom de l'animateur et de la structure :
- L'animateur vous a-t-il impliqué dans la préparation du projet ?
 Peu suffisant Trop
- L'animateur a-t-il répondu à vos attentes lors de la préparation des interventions ?
 Oui Non

Vos suggestions :

.....

.....

.....

2- L'intervention

- Le contenu de l'animation correspondait-il à vos attentes ?
 Oui Non
- L'animateur s'est-il adapté au niveau des élèves ?
 Oui Non



- L'animateur a-t-il bien géré le déroulement de l'animation (prise de parole, stimulation de l'intérêt par différents supports...)?
 Oui Non
- Les élèves étaient-ils motivés par ces interventions ?
 Forte Moyenne Faible

Vos suggestions

- L'animateur vous a-t-il proposé un protocole de sciences participatives ?
 Oui Non

Si oui le(s)quel(s) :

Vos suggestions : (pertinence avec le thème, intérêt scientifique...)

- Le matériel fourni par l'animateur était-il suffisant et adapté ?
 Oui Non

Vos suggestions :

3 - Suite à l'intervention

- Quelle(s) action(s) en faveur de la nature avez-vous réalisée(s) avec vos élèves suite aux interventions ?

Description :



- Les élèves ont-ils pu valoriser le projet et sous quelle forme (merci de transmettre quelques photos) ? Oui Non

- Diaporama
- Exposition
- Article dans le journal de l'établissement
- Restitutions littéraires (recueil de contes, BD, carnet « découverte »...)
- Vidéo
- Réalisations artistiques (affiche, land art...)
- Autres actions :

- Avez-vous réalisé des travaux complémentaires sur le thème abordé avec vos élèves ?
 Oui Non

Si oui, lesquels :

.....

.....

.....

.....

Evaluation de l'espace naturel sensible

Nom du site ENS :

- Le site a-t-il été un bon support pédagogique ? : Oui Non

Quel intérêt ? (paysagé, lien avec le thème...)

.....

.....

.....

.....

.....

- Est-il assez accessible ? Oui Non

Suggestion pour une amélioration éventuelle :

.....

.....

.....

.....

.....



DISPOSITIF « COLLÈGE NATURE »

LA DÉMARCHE AIRE TERRESTRE ÉDUCATIVE

La démarche Aire Terrestre Educative a pour but d'accompagner des enseignants dans la réalisation d'un projet pédagogique écocitoyen en faveur de la biodiversité. Une aire éducative est un petit territoire naturel (une portion de zone humide, de forêt, de rivière, de parc urbain, de littoral) géré de manière participative par des élèves afin de mieux protéger et restaurer la biodiversité.



Une aire éducative est lancée à l'initiative d'un ou plusieurs enseignants (une ou plusieurs classes d'une école et/ou d'un collège) et s'adresse à des élèves de cycle 3 (CM1, CM2 et 6ème) et de cycle 4 (5ème, 4ème et 3ème). Un travail entre une école et le collège de secteur est tout à fait pertinent et envisageable. **L'enseignant identifie tout d'abord un référent pour accompagner le projet**, qui peut être membre d'une association naturaliste ou d'éducation à l'environnement, d'une structure de gestion d'espaces naturels telle un parc ou une réserve, ou encore des services techniques d'une collectivité dédiés à l'environnement.

Le binôme enseignant-référent identifie des terrains potentiels pour l'aire éducative. Les terrains potentiels peuvent être de différentes natures, le plus simple étant souvent de se rapprocher de la commune pour **travailler sur un espace public accessible et à proximité de l'établissement scolaire**. Ce premier travail de constitution d'un binôme enseignant-référent motivé et de prospection de territoires et de financements potentiels est suffisant pour inscrire son projet à la démarche Aire Educative (inscription entre mars et juin).

Ce sont les élèves qui choisissent le terrain définitif pour l'aire éducative en se réunissant sous la forme d'un « conseil des élèves ». Toutes les décisions relatives à l'aire éducative sont prises collectivement de cette manière. Le dispositif des aires éducatives est ainsi un vecteur d'éducation à l'écocitoyenneté. C'est par ailleurs **un projet d'éducation à l'environnement**, avec l'acquisition de connaissances sur la biodiversité, qui s'intègre également au programme scolaire à travers d'autres disciplines (sport, art, langues, mathématiques, musique). Enfin, l'aire éducative est un projet en faveur de l'environnement qui a vocation à durer sur le long terme. En effet, une fois l'aire éducative choisie, le binôme enseignant-référent accompagne les élèves dans **la découverte du site** (état des lieux de l'écosystème et des activités humaines présentes).

Forts de ces connaissances, les élèves choisissent des objectifs de préservation / restauration de la biodiversité (par exemple favoriser le déplacement des espèces dans le paysage, améliorer la qualité de l'eau), compatibles avec les activités humaines. Ils réfléchissent à **des actions concrètes** pour y répondre et les mettent en place (par exemple en plantant des haies, en ramassant les déchets et mettant en place des panneaux de sensibilisation du public). Pour cela, des partenaires locaux peuvent être sollicités (apiculteur, menuisier pour la construction de nichoirs, pêcheur). En fin d'année scolaire, le projet est évalué par l'Office Français de la Biodiversité en vue d'obtenir la labellisation « aire éducative » (label renouvelé chaque année).



Les aires éducatives permettent ainsi aux enfants :

- de se connecter à la nature,
- de s'approprier leur territoire en prenant conscience des enjeux de la préservation de l'environnement et en découvrant les diverses activités humaines qui s'y trouvent,
- de se former à l'écocitoyenneté.
- de renforcer les échanges entre la communauté éducative voire entre structures scolaires, l'équipe municipale, les usagers et les différents acteurs de la gestion et la préservation de l'environnement,
- de partager des connaissances, des compétences, des expériences et des passions : un projet d'aire éducative est le catalyseur de nombreuses actions, dans le sens d'une meilleure protection et restauration de la biodiversité.

Articulation entre le dispositif « Collège Nature » et la démarche « Aire Terrestre Éducative »

Le coût global d'une aire éducative est estimé entre 3 000 € et 5 000 € et correspond principalement aux interventions de la structure du référent et des potentiels intervenants extérieurs accompagnants les élèves dans leur démarche. Cette somme peut être financée par des collectivités, la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France (DREAL), les Agences de l'eau, des gestionnaires de l'environnement, des fondations privées...



Le Département impulse la démarche ATE en proposant 3 animations (dont 1 sur ENS) mais ne finance pas la totalité du projet.

Si l'établissement scolaire est à proximité d'un Espace naturel sensible, les élèves peuvent choisir de créer leur aire éducative sur cet espace.

Si l'établissement scolaire est éloigné d'un Espace naturel sensible et/ou que les élèves préfèrent travailler sur un autre espace, leur projet d'aire éducative pourra s'enrichir de visites d'Espace Naturel Sensible pour comparer la biodiversité présente entre les sites.

Guide des aires éducatives et flyer à destination des enseignants

https://ame.ofb.fr/lib/exe/fetch.php?media=docs_cadrage:flyer_presentation_ae_2021.pdf

https://ame.ofb.fr/lib/exe/fetch.php?media=docs_cadrage:guide_methodo_creation_ae_v3_final_charte.pdf

<https://ofb.gouv.fr/aires-educatives>

Contact : Florence Brun
florence.brun@ofb.gouv.fr





Département de Seine-et-Marne

Hôtel du Département

CS 50377

77010 Melun cedex

01 64 14 77 77

seine-et-marne.fr

